



**Séance ordinaire  
9 février 2011**

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 9 février 2011 à 19 h 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Jocelyn Blondin, président  
Mme Silvia Barkany  
Mme Hélène Bélisle  
M. Jean-Pierre Brind'Amour  
M. Gilles Chagnon  
M. Gilbert Couture  
M. Mario Crevier  
M. Ugo de Montigny  
M. Alain Gauthier  
M. Michel Gervais  
M. Dominique Kenney  
M. Serge Lafortune  
Mme Chantal Leblanc-Bélanger  
Mme Johanne Légaré  
M. Jacques Lemay  
Mme Marie-Andrée Lépine  
Mme Francine Lorange  
Mme Marthe Nault  
Mme Francine Poitras  
M. Jean-Pierre Reid

Était absente :

Mme Stéphanie Bérard

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications  
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications  
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information  
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines  
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport  
M. Rémi Lupien, directeur, Serv. des ressources financières  
Mme Sylvie Maltais, directrice éducation des adultes  
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles  
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives  
M. Jean Malette, commissaire district 19 après assermentation.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.C.-10-11-1321** Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

- Point 6.2 est reporté à la séance ajournée du 23 février à 18 h30
- Point 6.3 se lit : *Nomination – Directeur général adjoint aux affaires éducatives - Renouvellement*
- Point 6.5 se lit : *Projets particuliers – écoles primaires*
- Point 6.10 est reporté à la séance ajournée du 23 février 18 h 30

**Ajout :**

- Point 6.19 *Terrain nouvelle école secteur ouest (Front) – reporté à la séance ajournée du 23 février 18 h 30.*

**Adoptée à l'unanimité.**

## **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2010**

**C.C.-10-11-1322** Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2010 et de l'adopter avec la correction suivante : page 1357, 4<sup>e</sup> paragraphe : «... *maintenu jusqu'au 30 juin 2011...* ».

**Adoptée à l'unanimité.**

### **SUIVIS DES SÉANCES**

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour la séance du 8 décembre 2010.

M. Jocelyn Blondin demande aux commissaires de confirmer le suivi qu'ils ont effectué relativement à la résolution C.C.-10-11-1306, Mandat confié aux commissaires en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'instruction publique*.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

#### **Monsieur Jocelyn Blondin fait état des sujets suivants:**

Au nom des membres du Conseil des commissaires, il offre ses plus sincères condoléances aux personnes pour le décès de l'un de leurs proches. Ces décès sont mentionnés dans la dernière édition du bulletin Le Courant du mois de janvier 2011.

#### **Événements à signaler :**

- Le Président signale que c'est la dernière fois que les membres du Conseil siégeront dans la salle ABC du Centre administratif au 225, rue Saint-Rédempteur. Les prochaines séances se tiendront au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin (secteur Hull).
- Il invite la population à voter pour le programme *Lab* pour le Centre d'intervention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO)
- 6 au 12 février 2011: Semaine des enseignantes et des enseignants sur le thème: « Enseigner, c'est ouvrir les yeux, le cœur et l'esprit ».
- Un commissaire est invité à faire partie du jury pour le Concours Entrepreneurial.
- 11 février 2011: conférence de presse pour le lancement des Journées de la persévérance scolaire - M. Jean-Pierre Reid y assistera. Journées de la persévérance scolaire: du 14 au 18 février 2011.
- 14 février 2011: Visite de la Ministre de la culture
- 16 février 2011: Forum des jeunes des écoles secondaires - se tiendra au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin
- Un « 5 à 7 » est organisé le 16 février 2011 dans le cadre des Journées de la persévérance, les commissaires sont invités à cet événement.
- 18 et 19 février 2011: Conseil général FCSQ.
- 28 au 4 mars 2011: Semaine de relâche.
- Bien vouloir valider la liste (jointe) concernant la remise du Prix du Commissaires afin d'identifier le commissaire ou les commissaires pour la remise. Vous êtes invités à informer votre substitut lorsque vous ne pouvez assister à la remise du Prix. (liste jointe à faire circuler).

#### **Participation aux événements :**

22 janvier 2011: Souper des commissaires

26 janvier 2011: Forum des élèves adultes de la CSPO

7 février 2011: 5<sup>e</sup> Colloque de la formation professionnelle

7 février 2011: Colloque régional en formation générale

## **MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Monsieur Pierre Ménard informe le Conseil de la démission de Monsieur Fernand Lavoie à titre de commissaire. Le secrétaire général fait lecture de sa lettre de démission, le tout conformément à l'article 198 de la *Loi sur les élections scolaires*. Une lettre de remerciements au nom du Conseil des commissaires sera acheminée à M. Lavoie pour ses loyaux services à titre de commissaire scolaire de la circonscription 13 de 2003 à 2011.

## **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

### **NOMINATION – COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION 19**

Considérant le décès de Monsieur Andrew Rhéaume à titre de commissaire de la circonscription 19;

Considérant que son mandat de commissaire prend fin s'il décède, conformément à la *Loi sur les élections scolaires*;

Considérant la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011*;

Considérant l'obligation du Conseil de combler le poste dans les trente jours de la fin du mandat d'un commissaire après consultation du Comité de parents;

Considérant que le Président a reçu le mandat du Conseil de consulter le Comité de parents;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents lors de la séance du 25 janvier 2011;

**C.C.-10-11-1323** Monsieur Jocelyn Blondin propose :

- que le Conseil comble le poste de commissaire laissé vacant par le décès de M. Andrew Rhéaume en nommant Monsieur Jean Malette, commissaire de la circonscription 19;
- qu'un avis public soit donné de cette nomination et qu'une lettre soit transmise au Directeur général des élections et à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de les informer de cette nomination.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidence :** M. Jean Malette prend son siège.

### **NOMINATION - COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION 13**

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 23 février 2011.

### **NOMINATION – DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES ÉDUCATIVES – RENOUELEMENT**

Considérant la résolution du Conseil C.C.-08-09-968;

Considérant que le mandat du directeur général adjoint prend fin le 30 juin 2011;

Considérant le besoin de permanence de la direction générale adjointe aux affaires éducatives;

Considérant la recommandation du directeur général;

**C.C.-10-11-1324** Monsieur Mario Crevier propose le renouvellement du mandat de Monsieur Marcel Lalonde à titre de directeur général adjoint aux affaires éducatives à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors-cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **PRIX RACHEL PATRY**

Considérant la résolution C.C.-98-99-62 relativement à l'instauration du « Prix Rachel Patry » afin de souligner annuellement l'apport exceptionnel d'une personne oeuvrant à l'intégration des personnes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en milieu scolaire;

Considérant la recommandation du comité de sélection du Comité consultatif EHDAA lors de sa rencontre du 17 janvier 2011;

**C.C.-10-11-1325** Madame Francine Lorange propose de recevoir positivement la recommandation du Comité et proclamer lauréate la personne nominée.

Le dévoilement et la proclamation officielle seront effectués lors de la séance du Conseil des commissaires du 9 mars 2011.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **PROJETS PARTICULIERS – ÉCOLES PRIMAIRES**

Considérant le mandat octroyé au comité des services éducatifs de recevoir les divers projets déposés et d'en faire l'analyse lors des rencontres du 26 octobre 2010, 30 novembre 2010 et 1<sup>er</sup> février 2011;

Considérant les discussions au caucus des commissaires du 18 janvier 2011;

Considérant les projets reçus et présentés;

Considérant la recommandation du comité des services éducatifs du 1<sup>er</sup> février 2011, dont copie se trouve en annexe;

**C.C.-10-11-1326** Madame Johanne Légaré propose d'autoriser:

- l'école Saint-Jean-Bosco à publiciser son projet parascolaire musique auprès des autres écoles primaires de la Commission scolaire et que les places disponibles en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année du deuxième cycle du primaire en juin soient utilisées pour l'implantation de ce projet pilote pour une durée maximale de deux ans faisant l'objet d'une analyse approfondie par le Comité des services éducatifs en collaboration avec le Service des ressources éducatives à l'issue du processus;
- l'École du Parc-de-la-Montagne à publiciser son projet parascolaire soccer aux autres écoles primaires de la Commission scolaire et que les places disponibles au deuxième cycle ainsi qu'au troisième cycle du primaire en juin soient utilisées pour l'implantation de ce projet pilote pour une durée maximale de deux ans faisant l'objet d'une analyse approfondie par le Comité des services éducatifs en

collaboration avec le Service des ressources éducatives à l'issue du processus;

- Le tout, sous réserve de garantir la place d'un élève dans le programme parascolaire choisi s'il n'a plus la possibilité de fréquenter lesdites écoles.

**Pour :** 16

**Contre :** 1

**Abstention :** 1

**Adoptée à la majorité.**

### **DÉNOMINATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU SECTEUR OUEST**

Considérant le concours organisé par l'école auprès des parents et des élèves;

Considérant l'avis favorable émis par la Commission de toponymie le 14 décembre 2010;

Considérant que la Commission scolaire peut modifier l'acte d'établissement d'une école conformément à l'article 40 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le choix et la résolution C.É. 10.11.34 des membres du Conseil d'établissement de la nouvelle école du secteur ouest;

Considérant que le Comité de parents de la Commission scolaire a été consulté le 25 janvier 2011;

**C.C.-10-11-1327** Monsieur Jean-Pierre Reid propose d'adopter le vocable « **École du Marais** » pour identifier la nouvelle école du secteur ouest et de modifier l'acte d'établissement en conséquence.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **POLITIQUE « CRITÈRES DE RÉPARTITION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (20-11-20) » - ADOPTION D'AMENDEMENTS**

Considérant la Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) » adoptée le 8 décembre 2004, C.E.-04-05-733;

Considérant que la Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires » de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (20-11-20) est remaniée afin de tenir compte des recommandations du Comité de l'organisation scolaire et du transport;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion;

**C.C.-10-11-1328** Monsieur Alain Gauthier propose d'amender la Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) » ;

#### **Amendement à la proposition principale :**

**C.C.-10-11-1329** Monsieur Dominique Kenney propose de modifier la proposition principale en remplaçant les mots « 9 février 2011 » par les mots « 1<sup>er</sup> décembre 2010 » à la deuxième ligne du nouvel article 7 de la

Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) ;

**Pour :** 3

**Contre :** 15

**Abstention :** 2

**Rejetée à la majorité.**

Monsieur Gilbert Couture exprime sa dissidence, car la proposition principale, telle que présentée, pourrait constituer, selon lui, un précédent voulant que le Comité consultatif de gestion ait préséance sur le Conseil des commissaires, l'instance décisionnelle suprême de la Commission scolaire.

#### **Proposition principale**

**Pour :** 19

**Contre :** 0

**Abstention :** 1

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **POLITIQUE « FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SÉJOURS ET DE REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES (60-30-20) » - ADOPTION D'AMENDEMENTS**

Considérant la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* ;

Considérant la « Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) » adoptée le 10 novembre 2010 sous C.C.-10-11-1296;

Considérant que la Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (60-30-20) doit être amendée;

Considérant les consultations effectuées auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'analyse du document par les membres du Conseil des commissaires réunis en comité de travail;

**C.C.-10-11-1330** Monsieur Gilbert Couture propose d'amender la Politique de frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) ».

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidence :** M. Alain Gauthier quitte son siège (21 h 20).

#### **HUIS CLOS**

**C.C.- 10-11-1331** Monsieur Jaques Lemay propose la tenue d'un huis clos (21 h 25).

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **LEVÉE DU HUIS CLOS**

**C.C.- 10-11-1332** M. Lemay propose la levée du huis clos (21 h 30).

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidences :** M. Gervais quitte son siège (21 h 30)  
Mme Lorange quitte son siège  
Mme Poitras quitte son siège.

### **PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET SUBSTITUT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établies par une commission scolaire*;

Considérant la résolution du Conseil des commissaires C.C.-09-10-1135;

Considérant l'entente de partenariat conclue entre les commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Pierre-Neveu et des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant le bris de lien de confiance occasionné par les nombreux manquements du Protecteur de l'élève à son mandat défini dans le contrat de service conclu le 26 mai 2010;

Considérant l'avis transmis au Protecteur de l'élève le 15 décembre 2010;

Considérant la recommandation des secrétaires généraux des commissions scolaires auprès de la présidence du conseil des 3 commissions scolaires;

Considérant que le substitut au Protecteur de l'élève, Monsieur Reynald Labelle, assume actuellement les fonctions et responsabilités du Protecteur de l'élève;

Considérant la consultation effectuée auprès du Comité de parents;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

**C.C.-10-11-1333** Monsieur Gilles Chagnon propose que le Conseil :

- révoque le mandat de Madame Louise Ménard à titre de Protecteur de l'élève;
- désigne Monsieur Reynald Labelle à titre de Protecteur de l'élève dont le mandat prendra fin de 30 juin 2014;
- mandate le dernier Comité de sélection d'étudier la possibilité de désigner un nouveau substitut.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Ce point est reporté à la séance ajournée du Conseil du 23 février 2011.

### **RAPPORT D'IMPLANTATION DU PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI**

Considérant les obligations découlant de la *Loi de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* de produire un rapport sur la première phase d'implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi au sein de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

Considérant l'élaboration par le Service des ressources humaines d'un rapport présentant les mesures appliquées lors de la première phase

d'application du programme d'accès à l'égalité en emploi ainsi que des mesures de contrôle prévues lors de la deuxième phase d'implantation;

Considérant la présentation faite au Comité des ressources humaines et au Comité consultatif de gestion;

Considérant la consultation effectuée auprès de toutes les associations et les syndicats impliqués au sein de la Commission scolaire;

**C.C.-10-11-1334** Madame Johanne Légaré propose de transmettre le rapport d'implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais à la Direction de l'accès à l'égalité et des services-conseils de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse aux fins d'évaluation.

**Adoptée à l'unanimité.**

**« POLITIQUE SUR LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE (02-03-20) » - DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATION**

Considérant la résolution de la séance du Conseil des commissaires du 11 mai 2005 C.C.-04-05-280;

Considérant la nécessité de revoir la « Politique sur la valorisation de la langue française (02-03-20) »;

**C.C.-10-11-1335** Monsieur Gilbert Couture propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées, des amendements à la Politique sur la valorisation de la langue française (02-03-20) en vue de son adoption à la séance du 9 mars 2011.

**Adoptée à l'unanimité.**

**POLITIQUE « CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES ÉLÈVES (60-21-20) – DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATION**

Considérant la résolution de la séance du Conseil des commissaires du 8 novembre 2006 C.C.-06-07-538;

Considérant les demandes exprimées par le Comité de parents;

Considérant les travaux du Comité de l'organisation scolaire et du transport portant sur les contributions financières exigées des parents des enfants dîneurs;

Considérant la nécessité de revoir la Politique « Contributions financières exigées des parents ou des élèves (60-21-20) »;

**C.C.-10-11-1336** Madame Silvia Barkany propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées, des amendements à la Politique « Contributions financières exigées des parents ou des élèves (60-21-20) » en vue de son adoption à la séance du 13 avril 2011.

**Adoptée à l'unanimité.**



**POLITIQUE « ENCADREMENT ET SURVEILLANCE DES DÎNEUSES ET DÎNEURS AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE (30-31-20) » - DÉPÔT POUR FINS DE CONSULTATION**

Considérant la résolution de la séance du Conseil provisoire du 1<sup>er</sup> juillet 1998 C.P-97-98-152;

Considérant les demandes exprimées par le Comité de parents;

Considérant les travaux du Comité de l'organisation scolaire et du transport portant sur l'encadrement et la surveillance de dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire;

Considérant la nécessité de revoir la Politique « Encadrement et surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire (30-31-20) »;

**C.C.-10-11-1337** Monsieur Alain Gauthier propose que le Conseil autorise le dépôt aux fins de consultation auprès des instances concernées, des amendements à la Politique « Encadrement et surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire (30-31-20) » en vue de son adoption à la séance du 13 avril 2011.

**Adoptée à l'unanimité.**

**EXPRESSION D'INTÉRÊT AUPRÈS DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'ANALYSE DE LA LOCALISATION D'UNE ÉCOLE DANS LE SECTEUR CONNAUGHT**

Considérant le besoin d'ajout d'espace au primaire pour la Commission scolaire;

Considérant que la demande d'ajout d'espace pour 2014 a déjà été transmise au MELS en juillet 2010;

Considérant l'expansion démographique de la population de Gatineau particulièrement dans le secteur Aylmer;

Considérant la planification urbaine de la Ville de Gatineau pour le secteur Connaught;

Considérant que la Ville de Gatineau est favorable à la construction d'une école primaire dans le secteur Connaught;

Considérant les travaux effectués par le Comité de l'organisation scolaire et du transport;

**C.C.-10-11-1338** Madame Chantal Leblanc-Bélanger propose de signaler à la Ville de Gatineau l'intérêt de la Commission scolaire d'analyser en détail la possibilité d'inclure une école primaire dans le nouveau développement du secteur Connaught.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidences :** Mme Marie-Andrée Lépine quitte (21 h 55)  
M. Mario Crevier quitte son siège.

## **ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE**

Considérant que l'amélioration de la persévérance scolaire est la priorité de la Table Éducation Outaouais (TÉO);

Considérant, depuis quelques années déjà, le taux de diplomation dans les écoles secondaires du Québec et notamment de l'Outaouais s'avère hautement préoccupant et que, face à cet important enjeu de société, le gouvernement du Québec a récemment :

- lancé son plan national « Tous ensemble pour la réussite scolaire – L'École, j'y tiens ! » visant à atteindre un taux de diplomation à 80% d'ici 2020 à l'échelle du Québec et de réduire de 10% le taux de décrochage des jeunes de moins de vingt ans sur cette période;
- invité chaque région du Québec à se doter d'une stratégie concertée dans le but de favoriser l'atteinte de cet objectif national;

Considérant l'adoption par la TÉO en octobre 2008 de la « Stratégie régionale visant l'amélioration de la persévérance scolaire »;

Considérant les travaux réalisés à ce jour;

Considérant la mise en place par la TÉO du comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS);

Considérant le mandat de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de conclure des ententes spécifiques avec le gouvernement du Québec pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités qui lui sont dévolus et d'en assurer la gestion et le suivi;

Considérant la volonté de tous les partenaires de poursuivre les travaux amorcés et de conclure la signature d'une entente spécifique triennale afin de rencontrer les objectifs de la stratégie et d'assurer la pérennité de la démarche;

Considérant l'engagement financier pris par les partenaires;

Considérant qu'un projet d'entente spécifique est en négociation et que les modalités de gestion de l'entente sont à définir entre les bailleurs de fonds;

Considérant les avantages pour la Commission scolaire de conclure l'Entente spécifique visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais (2010-2013);

Considérant la recommandation de la direction générale;

**C.C.-10-11-1339** Madame Marthe Nault propose que le Conseil mandate le Président du Conseil et le directeur général à signer l'Entente spécifique visant l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais (2010-2013) prévoyant un engagement annuel de la Commission scolaire de l'ordre de 50 000 \$ pendant 3 ans.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidences :** Mme Hélène Bélisle quitte son siège (21 h 56)  
M. Crevier reprend son siège  
M. Jocelyn Blondin quitte son siège (21 h 57)  
M. Blondin reprend son siège (21 h 58)  
Mme Bélisle reprend son siège  
M. Gilles Chagnon quitte son siège.

## JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Considérant que les décideurs et les élus ont choisi de placer la prévention de l'abandon scolaire au cœur des enjeux de développement régionaux et de se mobiliser autour d'actions structurantes visant la diplomation du plus grand nombre de jeunes;

Considérant que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement;

Considérant que les impacts économiques de l'abandon scolaire au secondaire sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

Considérant que la problématique du décrochage scolaire est intimement liée à d'autres enjeux relatifs au développement de l'Outaouais, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

Considérant que le taux de décrochage au secondaire en Outaouais en 2008-2009 était de 26,8 % bien qu'à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, il était de 25,6 %;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement;

Considérant que la prévention du décrochage scolaire doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

Considérant que l'Outaouais se mobilise de plus en plus en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette mobilisation s'inspire des meilleures pratiques de concertation au Québec et bénéficie de la force du réseau des instances régionales de concertation en persévérance scolaire, dont fait partie la Table Éducation Outaouais (TÉO) et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS);

Considérant que l'expertise des instances régionales de concertation en persévérance scolaire a largement influencé la récente prise en charge de cet enjeu important sur la scène provinciale, notamment par une participation active à l'organisation des premières journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative en octobre 2008 et à l'élaboration du rapport **Savoir pour pouvoir** du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, lequel a servi de base au plan d'action du gouvernement du Québec, **L'école, j'y tiens!** ;

Considérant que ce plan d'action fixe comme objectif que le Québec atteigne un taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans de 80% d'ici 2020;

Considérant que la TÉO et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) organise cette année la deuxième édition des **Journées de la persévérance scolaire**, lesquelles se tiendront du 14 au 18 février 2011 sous le thème « Participons aux couleurs de leur réussite »;

Considérant que les **Journées de la persévérance scolaire** se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

Considérant que les **Journées de la persévérance scolaire** seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés de la région;

**C.C.-10-11-1340** Monsieur Dominique Kenney propose :

- de déclarer les 14, 15, 16, 17 et 18 février 2011 comme étant les **Journées de la persévérance scolaire** dans notre Commission scolaire;
- d'appuyer la TEO et son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) ainsi que l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, des médias et des affaires – dans leurs efforts afin que l'Outaouais se démarque quant à l'augmentation du taux de diplomation de ses élèves et étudiants;
- de faire parvenir copie de cette résolution à la Table Éducation Outaouais.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ)**

**C.C.-10-11-1341** Madame Chantal Leblanc-Bélanger et Monsieur Jacques Lemay proposent de soumettre la candidature de feu M. Andrew Rhéaume pour le Prix de l'Ordre du Mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

**Adoptée à l'unanimité.**

### **COMITÉS DU CONSEIL**

- 2 procès-verbaux du Comité de parents : 23 novembre 2010 et 14 décembre 2010 – Dépôt
- Procès-verbal du Comité des services éducatifs du 30 novembre 2010 – Dépôt
- Procès-verbal du Comité EHDA du 6 décembre 2010 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité de gouvernance et d'éthique du 13 décembre 2010 – document de travail
- Procès-verbal du Comité de l'organisation scolaire et du transport du 12 janvier 2011 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 18 janvier 2011 – Document de travail
- Procès-verbal du Comité du partenariat et des communications du 24 janvier 2011 – Document de travail

**Incidences :** M. Chagnon reprend son siège (22 h 07)  
Mme Marthe Nault quitte son siège  
Mme Nault reprend son siège (22 h 08)  
M. Jean-Pierre Reid quitte son siège (22 h 09)  
M. Reid reprend son siège (22 h 12).

### **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général, M. Jean-Claude Bouchard, dépose son rapport et fait mention des sujets suivants:

#### **Nouvelles ministérielles**

- Dans sa lettre du 5 janvier 2011, la direction générale de la formation professionnelle et technique au MELS signifiait à la CSPO son refus d'accorder une autorisation à diffuser le programme « Installation et entretien de systèmes de sécurité». Cette demande s'inscrivait dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique de la Table Éducation Outaouais.

- Le 22 décembre 2010, accusé réception de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, de la lettre du 18 décembre 2010 du président de la CSPO lui demandant d'agir à titre d'arbitre dans le dossier d'acquisition de terrains auprès de la ville de Gatineau pour la construction éventuelle de nouvelles écoles.
- Dans sa lettre du 15 décembre 2010, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, signifiait au président de la CSPO l'autorisation de diffuser provisoirement les programmes « Installation de produits verriers », « Plâtrage », « Pose de revêtements de toiture », « Carrelage », « Pose de revêtements souples », « Préparation et finition de béton » et « Pose de systèmes intérieurs » jusqu'en juin 2013. Cette demande s'inscrivait dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique de la Table Éducation Outaouais.
- Dans sa lettre du 15 décembre 2010, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp, signifiait au président de la CSPO l'allocation d'une enveloppe budgétaire de 3 110 935 \$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2010-2011 ». L'intégralité des projets déposés dans le cadre de la mesure ont été acceptés.
- Le 9 décembre 2010, acceptation par la direction générale de la formation professionnelle et technique au MELs, de tous les prêts emprunts de programmes en formation professionnelle demandés par la CSPO (Entretien général d'immeubles, Gestion d'une entreprise de la construction, Santé, assistance et soins infirmiers, Assistance à la personne en établissement de santé).

#### **Nouvelles administratives**

- Le 19 janvier 2011, décès de madame Rachel Thibault Bolduc, mère de madame Danièle Bolduc, directrice de l'école Euclide-Lanthier. Les funérailles ont eu lieu le 24 janvier à Mont-Laurier.
- La 23<sup>e</sup> campagne de sécurité dans le transport scolaire organisée par l'Association du transport écolier du Québec se déroule du 31 janvier au 11 février 2011.
- Démission du commissaire de la circonscription 13, monsieur Fernand Lavoie, le 31 janvier 2011.
- Dans le cadre d'une mesure du MELs visant à augmenter le nombre de personnel professionnel dans les commissions scolaires, on a procédé à l'ajout d'une psychoéducatrice à l'équipe-conseil afin d'assurer ce service de soutien en adaptation scolaire. La candidate retenue, madame Josée Hivon, est entrée en poste le 31 janvier.
- À partir du 28 janvier 2011, remplacement temporaire de madame Danièle Bolduc, directrice de l'école Euclide-Lanthier, par madame Manon Tremblay, directrice adjointe à l'école des Rapides-Deschênes et à l'école Euclide-Lanthier.
- Des parents membres de conseils d'établissement d'écoles de la CSPO ont reçu une formation sur le rôle du conseil d'établissement par monsieur Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications, le 27 janvier.
- Admission au préscolaire les 24, 25 et 26 janvier.
- À partir du 24 janvier 2011, démission de monsieur Thierry Usclat, personne chargée du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSPO. Monsieur Usclat agira dorénavant à titre de vice-président de la Commission municipale du Québec et ses nouvelles fonctions sont incompatibles avec celles qu'il occupait à la CSPO.
- Lors d'une conférence téléphonique tenue le 25 janvier avec les directions des ressources financières des commissions scolaires, le directeur du financement et de l'équipement au MELs a annoncé que les commissions scolaires seraient soumises à deux vérifications annuelles par un vérificateur externe, soit le 31 mars pour une période de 9 mois et le 30 juin pour une période de 12 mois qui correspond à notre exercice financier. Cette façon de faire a pour but de se conformer aux exigences du vérificateur général du Québec et du contrôleur des finances suite aux modifications des normes canadiennes d'audit au cours de la dernière année.

- Le 21 janvier, appel de candidature pour la liste d'admissibilité à des postes de gestionnaires à la CSPO.

À partir du 10 janvier 2011, remplacement temporaire de madame Chantale Gagné, directrice adjointe à l'école secondaire Grande-Rivière, par monsieur Jonathan Blais, enseignant à l'école des Deux-Ruisseaux.

#### **Représentations**

- 10 et 13 décembre 2010 - Rencontre de l'entreprise Chabibat dans le cadre d'une demande éventuelle de cession d'un terrain dans le projet de développement des Vieux Moulins pour la construction d'une nouvelle école (2012).
- 14 décembre 2010 - Rencontre de l'entreprise Bouladier dans le cadre d'une demande éventuelle de cession d'un terrain dans le projet de développement du secteur de l'hippodrome pour la construction d'une nouvelle école (2014).
- 14 décembre 2010 - Rencontre sociale du comité de parents et du conseil des commissaires.
- 15 décembre 2010 - Cocktail de Noël de l'entreprise Chabibat au Club de golf Royal Ottawa.
- 16 décembre 2010 - Dîner multiculturel du SITO.
- 22 décembre 2010 - Funérailles de monsieur Andrew Rhéaume, commissaire.
- 22 décembre 2010 - Social des services de la CSPO.
- 23 décembre 2010 - Accompagnement du président de la CSPO à une rencontre avec madame Charlotte l'Écuyer, députée de Pontiac.
- 26 janvier 2011 - Forum des adultes de la CSPO.
- 7 février 2011 - Présence du DG de la CSPO au colloque régional de la formation professionnelle au Centre Compétences Outaouais et présence du DGA de la CSPO au colloque régional de la formation générale des adultes au Centre Vision-Avenir.

#### **FÉLICITATIONS**

#### **NOUVEAUX SUJETS**

#### **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Correspondance et coupures de presse.

#### **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**C.C.-10-11-1342** Monsieur Jean Malette propose l'ajournement de la séance au mercredi 23 février 2011 à 18 h 30. Il est 22 h 30.

**Adoptée à l'unanimité.**

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2011**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2010
3. Suivis de la dernière séance
- 4.a Message du Président
- 4.b Message du secrétaire général
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
  - 6.1 Nomination – Commissaire de la Circonscription 19
  - 6.2 Nomination – Commissaire de la Circonscription 13 (**ajournée**)
  - 6.3 Nomination – Directeur général adjoint aux affaires éducatives - Renouvellement
  - 6.4 Prix Rachel Patry
  - 6.5 Projets particuliers – écoles primaires
  - 6.6 Dénomination de la nouvelle école du secteur ouest
  - 6.7 Politique « Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20) » - Adoption
  - 6.8 Politique « Frais de déplacement, de séjours et de représentation des Commissaires (60-30-20) » - Adoption d'amendements
  - 6.9 Protecteur de l'élève et substitut du protecteur de l'élève
  - 6.10 Personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie de la Commission scolaire (**ajournée**)
  - 6.11 Rapport d'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi
  - 6.12 « Politique sur la valorisation de la langue française (02-03-20) » - Dépôt pour fins de consultation
  - 6.13 Politique « Contributions financières exigées des parents ou des élèves (60-21-20) » - Dépôt pour fins de consultation
  - 6.14 Politique « Encadrement et surveillance des dîneuses et dîneurs au préscolaire et au primaire (30-31-20) » - Dépôt pour fins de consultation
  - 6.15 Expression d'intérêt auprès de la Ville de Gatineau pour un terrain destiné à une nouvelle école primaire dans le secteur Connaught
  - 6.16 Entente spécifique sur la persévérance scolaire
  - 6.17 Journées de la persévérance scolaire
  - 6.18 Ordre du mérite scolaire de la FCSQ
  - 6.19 Terrain nouvelle école secteur ouest (**ajournée**)
7. Comités du Conseil
8. Rapport du Directeur général
9. **Félicitations**
10. Nouveaux sujets
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Ajournement de la séance